

Compte rendu de la 1ère réunion du GRF
vendredi 3 décembre de 9 h à 17 h

Présents :

Michel Dreyer, IA/IPR, expert institutionnel du groupe (le matin)
AUDEOUD Raymonde, BELEN J. Jacques, BOURREAU J. Pierre, BRENGARD Philippe, DUVAL-WEIGEL Jérôme, DUVAL-WEIGEL Laurence, LEVY-JENNY Patricia, MADENSPACHER Isabelle, MULLER-DUPORT Sophie, OLIVIER Patricia, RAUCH Agnès, SANCHEZ Michèle

Excusée : ANNOUB Souade

Ordre du jour

- présentation mutuelle des participants
- les enjeux du GRF et les modalités de travail
- un premier positionnement des membres du GRF

1. Présentation des participants

1.1 Les initiateurs du GRF:

- Michel Dreyer, IA-IPR de SVT à la retraite, expert institutionnel du groupe (et déjà expert institutionnel du précédent GRF), pour qui l'accompagnement des élèves devrait servir de point d'appui à "une révolution de l'approche et de l'exercice du métier d'enseignant" (cf texte en Annexe A, p. 4, remis par M. Dreyer)
- Michèle Sanchez, l'animatrice du groupe et son adjoint, Jean-Pierre Bourreau, animatrice et adjoint du précédent GRF "*Accompagner les élèves en difficultés pour leur permettre de mieux s'impliquer dans les apprentissages : oui, mais comment ?*" et incités par M. Dreyer à poursuivre la réflexion engagée sur la question de l'accompagnement des élèves dans le contexte institutionnel de la mise en place de l'AP dans les différents lycées. *A ce propos, les participants expriment le souhait de pouvoir accéder facilement au rapport du précédent GRF. Une démarche sera entreprise dans ce sens au près de la DAFOR*

A noter que Françoise Clerc, Professeur émérite en Sciences de l'éducation à l'Université Lyon 2 et auteur de nombreuses recherches sur l'aide individualisée, a accepté de jouer un rôle de supervision à distance pour le groupe.

1.2 Les participants:

Chaque membre du groupe a pu présenter :

- ses coordonnées
- sa motivation à l'inscription et ses attentes
- son expérience sommaire en terme d'aide/accompagnement éducatif et/ou personnalisé et son implication cette année.

|| 2. Le GRF et ses enjeux

2.1 Objectifs et modalités d'un GRF en général

- des objectifs de recherche, de production et de formation : cf page 1 du texte institutionnel de cadrage
- des modalités de fonctionnement :
 - 6 à 8 réunions par an
 - ordre du jour et compte-rendu de chaque séance adressés par liste de diffusion
 - rétribution par un forfait global de 100 HSE pour le groupe, pour les 2 années
 - possibilité d'interventions ponctuelles d'experts
- élaboration du calendrier en alternant journées complètes et demi-journées, avec (dans la mesure du possible) rotation sur les jours de la semaine (voir mise à jour sur l'espace de travail de la liste de diffusion)
- présentation de la demande d'autorisation à faire remplir par le chef d'établissement et à retourner à l'animatrice avant les congés de Noël.

2.2 La problématique de l'accompagnement personnalisé des élèves

2.2.1 *Approche synthétique*

présentée par Jean-Pierre  voir Annexe B, p. 5

2.2.2 *Etat des lieux des dispositifs de l'accompagnement*

Il s'agissait de dresser un premier état des lieux à partir de l'expérience des collègues et du questionnaire suivant : *quels sont les aspects positifs, quels sont les aspects problématiques dans votre pratique d'accompagnement ?*

 Voir le résultat des réflexions des 3 groupes en documents joints
document n° 1 : état des lieux en LP
document n° 2 : état des lieux en collège (images du paperboard)
document n° 3 : état des lieux au lycée (à venir....)

2.3 **Présentation de la méthodologie proposée**

Cette méthodologie reprend et s'appuie sur la démarche mise en œuvre avec le précédent GRF "Accompagner les élèves en difficultés pour mieux les impliquer dans les apprentissages, oui, mais comment ?" Elle s'articule autour des trois axes suivants :

2.3.1 *Construction d'une culture commune sur la thématique*

2.3.2 *Expérimenter des pratiques et recueillir des données sur le terrain pour constituer le corpus à analyser par la suite*

2.3.3 *Elaborer des compétences et des outils spécifiques pour la formation des enseignants (pour intervenir ensuite en formation)*

cf tableau de présentation de la méthodologie réalisée dans le GRF précédent, en annexe C, p. 8

Les participants réitèrent leur demande de pouvoir accéder au rapport final de ce GRF.

|| 3. Un premier positionnement des membres du GRF

3.1. Présentation de la bibliographie

Aussitôt, plusieurs personnes se sont proposées pour prendre en charge la lecture d'ouvrages.

KILIKOI ?

Qui ?	Quoi ?	Quand ?
Laurence	Penser et pratiquer l'accompagnement (Levesque et Wiel)	Mars - Réunion n° 4
Agnès	Faire ses devoirs (P. Rayou)	
Sophie	Accompagner l'adolescence (Wiel et Philibert)	
...		

Les fiches de lecture sont à présenter selon un cadrage qui reprend de près celui qui a été utilisé par le précédent GRF (voir trame en fichier joint). **La fiche réalisée est à adresser au groupe, par la liste de diffusion, au moins 8 jours avant la date de la présentation en réunion ;** lors de la réunion, elles donnent lieu à explicitation, à échanges, voire à débat.

3.2 Pour la prochaine fois

Prise de connaissance d'un ensemble d'articles "Approches et repères" issus du n° 393 des Cahiers pédagogiques sur *L'accompagnement, une idée neuve en éducation*.

Ces articles permettront d'enrichir et de diversifier les éclairages sur la thématique du GRF et de contribuer ainsi à la définition de la problématique du GRF.

3.3. Tour de table

A l'issue de la séance, tous les participants sont d'accord pour "monter dans le bateau" et tenter l'aventure.

La séance s'est terminée aux alentours de 16 h 30.

Jean-Pierre Bourreau - Secrétaire de séance
avec la collaboration de Michèle Sanchez

PS des animateurs

Ironie du sort, l'Expresso du Café pédagogique du jour titrait, dans sa rubrique "le fait du jour" (vendredi 3 décembre) : *Accompagnement éducatif : Silence, on ferme... Au revoir les "orphelins de 16 heures" ! Fleuron du plan 'Espoir Banlieue' de 2008, l'accompagnement éducatif est en train de disparaître tout doucement du paysage, en catimini.*

Ce qui justifie d'autant plus le choix spontané et implicite du groupe de ne pas enfermer l'accompagnement des élèves dans les dispositifs institutionnels, mais bien de voir dans quelle mesure il peut être le pivot du changement des pratiques d'enseignement-apprentissage et du système éducatif tout entier. Il va donc falloir tenir le cap contre vents et marées.

Accompagnement éducatif - Accompagnement personnalisé

Un changement de posture

Des constats :

- cours frontal, magistral ou dialogué (interrogatif) agrémenté de phases de travail en autonomie dirigée ;
- des évaluations davantage centrées sur les manques que sur les acquis, donc peu valorisantes pour l'élève.

In fine un système producteur de réussites mais aussi d'échecs trop nombreux : en collège, en lycée notamment en classe de seconde.

Un pari sur l'avenir : la maîtrise du S3C et ce qui va de pair : l'évaluation des (donc par) compétences

De nouvelles modalités d'enseignement voulues par l'institution :

- l'accompagnement éducatif : aide aux devoirs au départ puis ouverture vers d'autres activités (linguistiques, culturelles, sportives)
- l'accompagnement personnalisé en LP (aide aux élèves)
- accompagnement personnalisé en LEGT (soutien, approfondissement, élaboration d'un projet personnel)

Une révolution dans l'approche et l'exercice du métier...

... mais la tentation est forte de reproduire les anciennes pratiques....

En effet à côté du traitement collectif (classe, atelier...), l'élève/personne a besoin, pour réussir, de mesures plus personnalisées, en groupe restreint, qui permettent de traiter des besoins bien identifiés, dans une relation plus proche avec l'adulte.

« D'une pédagogie de face à face à une pédagogie de côte à côte... » (Philippe Meirieu)

Donc un changement de posture est nécessaire

- dans les pratiques d'enseignement
 - ⇒ enseigner autrement en valorisant les acquis
 - ⇒ enseigner autrement en donnant une réelle autonomie aux élèves
 - ⇒ évaluer autrement
 - ⇒ donner toute sa place à la remédiation
- par rapport l'élève
 - ⇒ l'élève sait des choses
 - ⇒ l'élève est une personne : on le reconnaît comme individu et non seulement comme élément d'une classe
 - ⇒ les difficultés des élèves sont liés à une grande diversité de situations personnelles, familiales, plus largement sociales
- par rapport à l'apprentissage
 - ⇒ admettre que les temps d'apprentissage sont variables d'une personne à l'autre
 - ⇒ admettre la diversité des cheminements intellectuels

Corollaire :

- imaginer de nouvelles approches pédagogiques
- créer des nouveaux outils
- des contraintes : nécessité de croiser les regards
 - ⇒ travailler en équipe disciplinaire
 - ⇒ travailler en équipe pédagogique

Éléments pour une problématisation de l'accompagnement (personnalisé) des élèves

Il s'agit, dans un premier temps, de présenter la question de l'accompagnement dans toute sa complexité, en allant des aspects les plus généraux aux aspects les plus spécifiques de la mise en place de l'AP dans les établissements scolaires.

1. L'accompagnement : approche globale

"Omniprésent dans tous les discours sur l'école, le terme d'*accompagnement*, emprunté à d'autres champs sociaux qu'à celui de l'éducation, n'en demeure pas moins une notion floue aux contours incertains et aux contenus hétéroclites (pour ne pas dire hétéroclites)" (texte du projet de GRF).

1.1. De quoi parlons-nous ?

- la notion et les pratiques d'accompagnement sont fréquentes et déjà anciennes dans d'autres champs sociaux comme l'aide sociale, la médecine... → Cf le schéma de la "nébuleuse" proposée par M. Paul. distribué en séance
- dans l'école : une préoccupation institutionnelle récente :
 - o 2006 : l'accompagnement "éducatif" à l'école primaire et au collège
 - o 2009 : l'accompagnement "personnalisé" dans les LP
 - o 2010 : l'accompagnement "personnalisé" dans les LEGT

1.2. Depuis quand et où ?

- à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, dans le secondaire, les "études dirigées", animées par le corps des "maîtres répétiteurs" ont pour but d'aider les élèves dans l'assimilation des savoirs enseignés par les professeurs ;
- dans la 1^{ère} moitié du XX^e siècle, l'augmentation du nombre des heures d'enseignement renvoie progressivement cette fonction d'aide aux apprentissages à l'extérieur de l'école, c'est-à-dire aux familles ;
- dans la 2^{nde} moitié du XX^e siècle, la massification du système éducatif oblige à repenser la question de la séparation/complémentarité entre enseignement et apprentissage :
 - o dans l'école, avec la mise en place de nombreux dispositifs :
 - avec le "collège unique" (1975-1977) ; soutien, approfondissement, méthodologie, études dirigées, aide aux devoirs, au travail personnel, etc, etc...
 - dans les lycées, de façon plus récente : modules, aide individualisée...
 - o hors de l'école, élaboration de la Charte de l'accompagnement à la scolarité en 1992, mise à jour en 2001.
- aujourd'hui : intégration de l'accompagnement dans le cadre de dispositifs spécifiques, sur temps scolaire.

1.3. Accompagner... pourquoi ?

- dans une perspective de "*socialisation*", c'est-à-dire d'une meilleure intégration de l'élève au monde scolaire ?
- dans une perspective d'"*humanisation*", c'est-à-dire d'émancipation, d'autonomisation du sujet, de construction de soi ?

NB : Cette distinction entre "*socialisation*" et "*humanisation*" est empruntée à l'ouvrage de G. Levesque et G. Wiel : *Penser et pratiquer l'accompagnement*.

1.4. Accompagner... qui ?

- seulement les élèves dits "en difficultés", en sachant que l'école est elle-même productrice de difficultés des élèves à apprendre (Cf le rapport du GRF *Accompagner les élèves en difficultés... oui, mais comment ?*) ;
- tous les élèves, en partant du principe qu'un accompagnement personnalisé peut être bénéfique à n'importe quel élève

1.5. Accompagner... comment ?

Il convient de bien faire la distinction entre les deux approches :

- individualisée : la relation avec l'élève est certes différente de celle qui prévaut dans le cadre du groupe-classe, mais elle n'exclut pas une certaine uniformité de prise en charge ;
- personnalisée : il s'agit ici de prendre en compte l'élève dans sa globalité et dans son devenir singulier (sans pour autant s'immiscer dans sa vie privée, psychique, affective).

2. L'accompagnement des élèves au collège et dans les lycées dans le cadre des dispositifs spécifiques

Les récentes directives institutionnelles concernant la mise en place des dispositifs d'accompagnement des élèves se contentent de fixer le cadre réglementaire et les grandes orientations. Aux enseignants d'inventer les pratiques et les modalités de mise en œuvre. Comme si elles allaient de soi... Nous formulons ici quelques interrogations (non limitatives) pour essayer de baliser le champ ouvert par l'installation des dispositifs d'accompagnement des élèves dans le second degré.

2.1. En préalable, il convient sans doute de distinguer :

- l'"accompagnement éducatif" au collège, avec ses trois déclinaisons (aide aux devoirs, pratiques sportives et ouverture culturelle), et avec une large place accordée au volontariat des élèves ;
- l'"accompagnement personnalisé" dans les lycées, en allant regarder de près les objectifs, les modalités, les contenus définis dans les textes officiels.

2.2. Les modalités de l'accompagnement

Comment concilier la nécessaire prise en charge collective des élèves et la volonté de personnalisation ?

- la prise en charge collective des élèves : en groupes "homogènes" et ou en groupes délibérément hétérogènes ?
- une relation plus personnelle : en présentiel et ou à distance (par exemple par le biais de Scolastance) ?

2.3. Les temporalités de l'accompagnement

- une durée unique, la même pour tous les élèves ? (par exemple la période comprise entre deux congés scolaires) ;
- des durées variables, en fonction des élèves et des objectifs visés ? (par exemple dans le long terme pour les élèves qui en auraient besoin).

2.4. Les contenus de l'accompagnement

Dans la définition des modules, comment ajuster :

- les "besoins" des élèves... à condition d'avoir été en mesure de les identifier de façon satisfaisante
 - les centres d'intérêt; les compétences particulières des enseignants ou des intervenants extérieurs ;
- avec, pour corollaire, la question de l'inscription des élèves dans ces modules : public désigné et/ou sur la base du volontariat ?

2.5. La question de l'articulation entre :

- l'"extraordinaire" du dispositif d'accompagnement
- les pratiques "ordinaires" de la classe au quotidien

3. L'enjeu de l'accompagnement des élèves

Au-delà de ces considérations et de ces interrogations de divers ordres, la généralisation de l'accompagnement des élèves à l'ensemble du secondaire peut être envisagée d'un double point de vue :

- minimaliste : c'est un phénomène de mode, une énième version des dispositifs d'aide, de soutien, d'approfondissement qui se succèdent à un rythme soutenu dans l'école depuis plus de 30 ans ;
- maximaliste : c'est une autre façon de regarder l'élève, de concevoir les processus d'apprentissage, d'exercer le métier d'enseignant.

Pour reprendre les propos tenus par F. Clerc :

- s'agit-il d'introduire un **"supplément d'âme"** dans un système éducatif qui contribue pour une bonne part à la démobilisation des élèves ?
- ou bien d'en faire le **"pivot"** d'un changement profond du système éducatif (en lien avec les notions de "parcours" et de "compétences") ?

En termes de pratiques pédagogiques et de formation des enseignants :

- l'accompagnement peut-il **se cantonner à la périphérie du système éducatif** et s'accommoder de quelques aménagements des pratiques pédagogiques dominantes ?
- ou bien suppose-t-il **l'adoption d'une posture, de démarches, d'outils spécifiques** qui resteraient à définir et à construire dans le champ éducatif ?

Jean-Pierre Bourreau
Décembre 2010

Méthodologie du GRF *Accompagner les élèves en difficultés pour mieux les impliquer dans les apprentissages, oui mais comment ?*

Préalable : la partie "Accompagner" n'a pas été approfondie, par manque de temps → concentration sur la compréhension et la prise en compte de la difficulté scolaire de façon globale.

Objectif	Pourquoi ?	Comment ?	Résultats	Dans le rapport
Construire une culture commune sur la thématique	<i>S'approprier les savoirs issus de la recherche scientifique et pédagogique</i>	Bibliographie → présentation d'une fiche de lecture par séance au groupe	Mise à jour d'un tableau sur la compréhension de la difficulté scolaire → Points d'appuis pour la partie V	Partie II : L'appropriation d'une culture commune : présentation de 10 fiches de lecture
Expérimenter des pratiques et recueillir des données sur le terrain pour constituer un corpus à analyser par la suite	<i>S'approprier les méthodes issues de la recherche pour élaborer les savoirs issus de l'expérience</i>	Cadrage de l'activité expérimentée Carnet de bord de l'enseignant Entretiens de certains élèves a posteriori retranscrits in-extenso	Confrontation des données recueillies sous la modalité de l'analyse des pratiques → Points d'appuis pour la partie V	Partie III : Les pratiques expérimentées
Elaborer des compétences et des outils spécifiques pour la formation des enseignants (pour intervenir ensuite en formation)	<i>Fournir des points d'appui à la formation conçue comme interface entre la recherche et l'action</i>	Articuler les <i>savoirs issus de la recherche</i> et les <i>savoirs issus de l'expérience</i>	Fiches Ressources Formation pour les formateurs et les enseignants → Points d'appuis pour la partie V Offre de formation publiée dans le PAF 2010/2011 animée par deux membres volontaires	Partie IV : le "F" du GRF : la formation : présentation de 5 fiches ressources
			Synthèse sur la thématique travaillée dans le GRF	Partie V : Les multiples facettes de la difficulté scolaire et de sa prise en charge et le tableau synthétique